

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère de L'Enseignement Supérieur
Et de la recherche Scientifique
Université Dr Moulay Tahar -SAIDA-
NIF :098620019026427.

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel
n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des
délégations du service public, l'université de Saida déclare l'infructuosité de la
consultation **n°10/U.S/2018** affichée en date du **13/05/2018** relative à
l'entretien de l'université de saïda chapitre **21/18** article **03** (budget de
fonctionnement exercice **2018**) .

Motif : Après évaluation :

**Le montant proposé par l'unique soumissionnaire dépasse le montant
alloué à cette opération .**

-Les soumissionnaires qui contestent cette décision peuvent introduire leurs recours devant la
commission des marchés publics de la wilaya de Saida ,dans un délai de dix (10jours) à
compter de la date de réception de cette lettre et peuvent se rapprocher de l'université de
Saida pour prendre connaissance du motif de l'infructuosité au plus tard trois 03 jours à
compter de la date de réception de cette lettre, ce conformément à l'article 82 du décret
présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des
délégations du service public. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de
repos légal ,la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Saida ,le..... 10 JUIN 2018

Le Recteur

